

RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE ET DÉFIBRILLATION EXTERNE AUTOMATISÉE (DEA)

FORMATIONS DE 3 - 5 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : septembre 2024

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Les cours de Réanimation cardiorespiratoire/DEA (A, B ou C) et Défibrillation externe automatisée (DEA) permettent l'acquisition des habiletés individuelles pour intervenir de manière efficace auprès d'une victime, adulte, enfant et bébé (dépendant de l'option choisie), en arrêt cardiorespiratoire et/ou ayant les voies respiratoires obstruées.

Cette formation permet aussi aux candidats d'utiliser un défibrillateur externe automatisé lors des situations prescrites par le *Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence*.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ☐ Reconnaître et définir les six (6) maillons de la Chaîne de survie^{MD};
- ☐ Reconnaître les facteurs de risques contrôlables et non contrôlables;
- ☐ Expliquer le cadre légal en lien avec le secourisme;
- ☐ Effectuer un examen primaire chez une victime inconsciente sans complication;
- ☐ Démontrer la façon de communiquer avec les services préhospitaliers d'urgence (SPU);
- ☐ Effectuer la réanimation cardiorespiratoire et la désobstruction des voies respiratoires chez différents sujets (adulte, enfant et/ou bébé, dépendant de l'option choisie);
- ☐ Réagir aux complications possibles de la réanimation;
- ☐ Utiliser un défibrillateur externe automatisé.

ÉVALUATION

L'évaluation du cours se fera sur une base progressive. Le candidat sera évalué tout au long des exercices, des activités, des sessions de pratique ou des mises en situation.

DESCRIPTION DU COURS

- | | |
|------------------------|---|
| Durée : | ☐ RCR/DEA – A (adulte): 3 heures |
| | ☐ RCR/DEA – B (adulte et enfant ou bébé): 4 heures |
| | ☐ RCR/DEA – C (adulte, enfant et bébé): 5 heures |
| | ☐ DEA : 3 heures |
| Matériel obligatoire : | ☐ Livret de premiers soins |
| | ☐ Masque de poche et gants |
| Validité du brevet : | ☐ 3 ans |

PRÉALABLE

- ☐ Aucun préalable pour les formations de Réanimation cardiorespiratoire/DEA (A, B ou C).
- ☐ Pour le cours de Défibrillation externe automatisée (DEA), le candidat doit détenir un brevet de RCR/DEA à jour ou détenir un brevet de premiers soins à jour ou détenir un brevet Médaille de bronze ou un brevet plus élevé à jour.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement et recevoir sa certification.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

La Société de sauvetage a à cœur le bien être des athlètes et des intervenants québécois du milieu sportif et souhaite qu'ils puissent s'épanouir dans leur sport, leur milieu de travail ou d'enseignement et ce, peu importe leur niveau ou leur rôle. Les athlètes, entraîneurs, officiels, employés et bénévoles ont le droit de prendre part au sport dans un milieu d'entraînement, de travail et de compétition sain, sécuritaire, ouvert et inclusif, exempt de toute forme de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination. La mise en place de cet environnement sécuritaire est une responsabilité partagée par tous.

Dans le but d'adopter une position claire contre la violence et de prendre les moyens pour assumer leurs responsabilités, la Société de sauvetage s'est engagée à mettre en place :

- Une politique en matière de protection de l'intégrité, incluant un mécanisme de gestion des plaintes indépendant pour les situations d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence;
- Une politique de vérification des antécédents judiciaires (filtrage) qui s'appliquera à tous les administrateurs et administratrices, au personnel et aux personnes qui, comme les bénévoles, agissent en leur nom, tant dans leurs relations interpersonnelles qu'avec les membres;
- Des mesures de sensibilisation, d'information et de formation au sujet de la protection de l'intégrité.

Voici des informations de références importantes :

- [Politique sur le harcèlement et sur les inconduites](#)
- [Plateforme Je porte plainte](#)

Un officier indépendant pour l'ensemble du milieu sportif québécois a été nommé pour traiter les plaintes d'abus, harcèlement, négligence ou violence à caractère sexuel ou autre. Les plaintes peuvent être déposées en utilisant le formulaire en ligne disponible au lien ci-dessous:



PLAINTES D'ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE



PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité](#).

Les administrateurs du Conseil d'administration ont adopté lors de leur dernier C.A. une résolution avec la Politique, règles et procédures de protection de l'intégrité.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à partager les différents visuels de la campagne de sensibilisation de la section Politiques de la page [Positions | Politiques | Codes](#).

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés. La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec ses bénévoles et diverses instances nationales et internationales.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

PERSONNE-RESSOURCE

Gestionnaire du cours
(membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées : _____

****AVIS IMPORTANT ****

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR DÛMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA *SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE*

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique **SECOURISME** de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!
www.sauvetage.qc.ca

Contenu des cours	RCR/DEA - A	RCR/DEA - B	RCR/DEA - C	DEA
<i>* Particularités avec les formations de RCR/DEA :</i> • RCR/DEA – A : seulement les techniques avec un sujet adulte sont abordées. • RCR/DEA – B : les techniques avec un sujet adulte et enfant ou bébé sont abordées. • RCR/DEA – C : les techniques avec un sujet adulte, enfant et bébé sont abordées. <i>Le descriptif de chaque item ci-dessous se trouve dans le Guide des certificat Premiers soins</i>				
Item 2 - Aspects légaux d'une intervention	✓	✓	✓	Révision
Item 5 - Communication avec les SPU	✓	✓	✓	Révision
Item 8 - Évaluation primaire	✓	✓	✓	Révision
Item 10 - Chaîne de survie ^{MD}	✓	✓	✓	Révision
Item 11a - Techniques de réanimation – Adulte, enfant et bébé	✓	✓	✓	Révision
Item 12 - Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé conscients	✓	✓	✓	Révision
Item 13 - Obstruction des voies respiratoires – Adulte, enfant et bébé inconscients	✓	✓	✓	Révision
Item 15 - Connaissances relatives au DEA et à son fonctionnement	✓	✓	✓	✓
Item 16 - Défibrillation externe automatisée et réanimation cardiorespiratoire à deux secouristes	✓	✓	✓	✓
Item 19a - Urgences cardiovasculaires	✓	✓	✓	Révision